

PAR COURRIEL

Le 20 mai 2025

N/Réf. : 29051

Objet : Demande d'accès aux documents – Décision

Bonjour,

La présente donne suite à votre demande du 30 avril 2025 visant à obtenir, *pour la période entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024 inclusivement, les statistiques de demandes de Certificat de sélection du Québec acceptés (approuvés) pour le Programme de l'expérience québécoise - volet Diplômés du Québec, ventilées par niveau d'études.*

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint une partie des renseignements demandés et détenus par le Ministère. Notez qu'une programmation est requise pour ventiler les sous-catégories suivantes : Secondaire, ASP 1800 heures et plus; Secondaire, DEP + ASP 1800 heures et plus ; Secondaire, DEP 1800 heures et plus. Or, selon les dispositions de l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (Loi), le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul ni comparaison de renseignements. Nous vous transmettons néanmoins la donnée globale pour le niveau secondaire et la formation professionnelle, laquelle inclut l'ensemble des sous-catégories mentionnées ci-dessus.

Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Originale signée par :

Tabita Nicolaica
Responsable de l'accès aux
documents et de la protection des
renseignements personnels

p. j.

Tableau: Nombre de travailleurs qualifiés sélectionnés (requérants principaux seulement) dans le PEQ, volet
Diplômés pour l'année 2024

Année	2024
Secondaire + formation professionnelle	3 941
Collégial - DEC technique	837
Universitaire - Baccalauréat	1 840
Universitaire - Maîtrise	3 387
Universitaire - Doctorat	x
Autres ¹	x
Total	10 359

Note : Comme mesure de protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 ou celles qui permettraient d’en déduire une autre sont remplacées par un « x ».

Source : Direction de la statistique et de l’information de gestion (DSIG) , date d'extraction 3 février 2025.

*** Précisions :** Le niveau de scolarité n'est disponible que pour les requérants principaux.

Notes : Le niveau secondaire et formation professionnelle inclut les ASP 1800 heures et plus, DEP + ASP 1800 heures et plus, ainsi que DEP 1800 heures et plus.

Le niveau collégial inclut les diplômes AEC et DEC. Résultats au 28 février 2025.

1 : Sont ici comptabilisés les CSQ pour lesquels le niveau de diplôme est non admissible (qui ne répondent pas aux exigences requises pour le PEQ).